

## EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, September 25, 2024

The Standing Senate Committee on Indigenous Peoples met with videoconference this day at 6:45 p.m. [ET] to examine the implementation of the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples Act, 2021 by Canada and First Nations, Inuit and Métis peoples.

**Senator Brian Francis** (*Chair*) in the chair.

**The Chair:** Before we begin, I'd like to ask all senators and other in-person participants to consult the cards on the table for guidelines to prevent audio feedback incidents. Please make sure to keep your earpiece away from all microphones at all times. When you're not using your earpiece, place it face down on the sticker placed on the table for this purpose. Thank you all for your cooperation.

I'd like to begin by acknowledging that the land on which we gather is the traditional, ancestral and unceded territory of the Anishinaabe Algonquin Nation and is now home to many other First Nations, Métis and Inuit peoples from across Turtle Island.

I am Mi'kmaq Senator Brian Francis of Epekwitk, also known as Prince Edward Island. I am the chair of the Standing Senate Committee on Indigenous Peoples. I would like to now ask my committee members in attendance to introduce themselves.

**Senator Martin:** Yonah Martin from British Columbia.

**Senator Hartling:** I'm Nancy Hartling from New Brunswick, from the unceded territory of the Mi'kmaq people.

**Senator McNair:** John McNair from New Brunswick, also from the unceded lands of the Mi'kmaq people.

**Senator Arnot:** David Arnot from Saskatchewan.

**Senator Prosper:** Paul Prosper Nova Scotia, Mi'kma'ki territory.

**Senator White:** Judy White, Ktaqmkuk, better known as Newfoundland and Labrador, and the ancestral homelands of the Mi'kmaq.

**Senator Coyle:** Mary Coyle, Antigonish, Nova Scotia, Mi'kma'ki.

**Senator Greenwood:** Margo Greenwood, from Treaty 6 territory, but I'm here from British Columbia.

## TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 25 septembre 2024

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 18 h 45 (HE), avec vidéoconférence, pour étudier la mise en œuvre de la Loi sur la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones de 2021 par le Canada et les Premières Nations, les Inuits et les Métis.

**Le sénateur Brian Francis** (*président*) occupe le fauteuil.

**Le président :** Avant de commencer, j'aimerais demander à tous les sénateurs et aux autres participants en personne de consulter les cartes sur la table pour s'informer des lignes directrices sur la prévention des incidents de rétroaction auditive. Assurez-vous de garder vos écouteurs loin de tous les microphones en tout temps. Lorsque vous ne les utilisez pas, déposez-les sur l'autocollant placé sur la table à cette fin. Je vous remercie de votre collaboration.

J'aimerais commencer par souligner que les terres sur lesquelles nous nous réunissons se trouvent sur le territoire traditionnel, ancestral et non cédé de la nation algonquine anishinabe et que de nombreux autres peuples des Premières Nations, des Métis et des Inuits de l'ensemble de l'île de la Tortue y vivent maintenant.

Je suis le sénateur mi'kmaq Brian Francis d'Epekwitk, également connue sous le nom d'Île-du-Prince-Édouard, et je suis le président du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones. Je vais maintenant demander aux membres du comité ici présents de se présenter.

**La sénatrice Martin :** Yonah Martin, de la Colombie-Britannique.

**La sénatrice Hartling :** Je m'appelle Nancy Hartling. Je viens du Nouveau-Brunswick, du territoire non cédé du peuple mi'kmaq.

**Le sénateur McNair :** John McNair, du Nouveau-Brunswick, également des terres non cédées du peuple mi'kmaq.

**Le sénateur Arnot :** David Arnot, de la Saskatchewan

**Le sénateur Prosper :** Paul Prosper, de la Nouvelle-Écosse, territoire Mi'kma'ki.

**La sénatrice White :** Judy White, de Ktaqmkuk, mieux connue sous le nom de Terre-Neuve-et-Labrador, le territoire ancestral des Mi'kmaqs.

**La sénatrice Coyle :** Mary Coyle, d'Antigonish, en Nouvelle-Écosse, territoire Mi'kma'ki.

**La sénatrice Greenwood :** Margo Greenwood, de la Colombie-Britannique, originaire du territoire visé par le Traité n° 6.

**The Chair:** Before we start, I would like to acknowledge the Youth Council for the National Association of Friendship Centres. They're all here, so welcome. It's nice to have you here.

Today we'll continue our study to examine the implementation of the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples Act 2021, also known as UNDRIP, by Canada and First Nations, Inuit and Métis people. The committee is hearing from witnesses to further refine its study topic.

I would like to introduce our witness, Marjolaine Étienne, President of the Quebec Native Women Inc. Thank you for joining us today. Our witness will provide opening remarks of approximately five minutes, which will be followed by a question-and-answer session with the senators.

I will now invite Ms. Étienne to give her opening remarks.

[Translation]

**Marjolaine Étienne, President, Quebec Native Women Inc.:** *Kuei.* Good evening. My name is Marjolaine Étienne. I'm from the Innu nation of the Mashteuiatsh Indigenous community, located in Lac-Saint-Jean.

Ladies and gentlemen of the committee and Mr. Chair, thank you for allowing me to address you on a subject that, as President of Quebec Native Women, but also as an adviser to the United Nations Voluntary Fund for Indigenous Peoples, is particularly close to my heart, namely, the implementation of the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples.

This declaration represents a global commitment to the recognition and protection of the rights of Indigenous peoples, including those of women and girls, who face unique and complex challenges.

I'd like to share with you some findings and recommendations from Quebec Native Women in connection with the implementation of the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples within Canada and its federal entities.

To this end, let me begin by speaking to General recommendation No. 39 (2022) on the rights of Indigenous women and girls, which can greatly help steer the work of implementing the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples in the right direction with respect to the rights of Indigenous women and girls.

General recommendation No. 39 (2022) on the rights of Indigenous women and girls was adopted in October 2022 by the Committee on the Elimination of Discrimination against Women.

**Le président :** Avant de commencer, je voudrais saluer le Conseil des jeunes de l'Association nationale des centres d'amitié. Ils sont tous là. Soyez les bienvenus. C'est un plaisir de vous accueillir.

Aujourd'hui, nous poursuivons notre étude sur la mise en œuvre de la Loi sur la déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones de 2021, également connue sous le nom de Loi sur la DNUDPA, par le Canada et les Premières Nations, les Inuits et les Métis. Le comité écoute les témoignages de témoins afin de raffiner l'examen du sujet à l'étude.

J'aimerais vous présenter notre témoin, Marjolaine Étienne, présidente de Femmes Autochtones du Québec Inc. Merci de vous joindre à nous aujourd'hui. Notre témoin prononcera une allocution d'ouverture d'environ cinq minutes, qui sera suivie d'une séance de questions et de réponses avec les sénateurs.

J'invite maintenant Mme Étienne à prononcer son allocution d'ouverture.

[Français]

**Marjolaine Étienne, présidente, Femmes Autochtones du Québec Inc. :** *Kuei.* Bonjour. Je m'appelle Marjolaine Étienne. Je suis de la nation innue de la communauté autochtone de Mashteuiatsh, qui est située au Lac-Saint-Jean.

Mesdames et messieurs les membres du comité et monsieur le président, merci de me permettre de m'adresser à vous sur un sujet qui, en tant que présidente de Femmes Autochtones du Québec, mais également à titre de conseillère pour le Fonds de contributions volontaires des Nations unies pour les peuples autochtones, me tient particulièrement à cœur, c'est-à-dire la mise en œuvre de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones.

Cette déclaration représente un engagement mondial envers la reconnaissance et la protection des droits des peuples autochtones, dont ceux des femmes et des filles qui font face à des défis uniques et complexes.

Je vous ferai part de quelques constats et recommandations de la part de Femmes Autochtones du Québec en lien avec la mise en œuvre de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones au sein du Canada et de ses entités fédérales.

Pour ce faire, permettez-moi d'abord de vous entretenir de la recommandation générale n° 39 (2022) sur les droits des femmes et des filles autochtones, qui peut aider grandement à orienter les travaux de mise en œuvre de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones dans la bonne direction en ce qui concerne les droits des femmes et des filles autochtones.

La recommandation générale n° 39 (2022) sur les droits des femmes et des filles autochtones a été adoptée en octobre 2022 par le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard

It provides a legal framework and guidelines to ensure that the individual and collective rights of Indigenous women and girls are respected and promoted, in line with the Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination against Women.

In summary, General recommendation No. 39 aims to provide concrete guidance to ensure the protection and promotion of the individual and collective rights of Indigenous women and girls in all areas of their lives. Here are a few highlights.

It is essential to begin by recognizing and combatting systemic racism, which manifests itself in intersectional ways.

Indigenous women and girls experience intersecting discrimination — being women and being Indigenous — which is also exacerbated by other factors such as sexual orientation or disabilities, but also specific experiences of marginalization and vulnerability.

The committee must assess these dynamics to better understand and combat this form of racism, which is intrinsically linked to the alarming rate of violence experienced by Indigenous women and girls.

It is also crucial to consult and ensure the participation of Indigenous women and girls in the decision-making process for policies, programs and projects that affect them. This must be done in accordance with the principle of free, prior and informed consent.

The land rights of Indigenous women and girls must be guaranteed in order to preserve their autonomy and culture. The committee must examine the challenges they face in terms of access to land, protection of traditional knowledge and involvement in natural resource management.

In terms of access to essential services, the recommendation highlights the fundamental right of Indigenous women to equitable access to various services. Whether for education, health, justice, employment or training, it is imperative that these services are not only geographically and monetarily accessible, but also culturally adapted to the realities and needs of women and girls. In this sense, emphasis must be placed on promoting and sharing ancestral practices.

Governments must support the individual and collective capacity building of Indigenous women and girls. This includes investments in education, training, entrepreneurship and community leadership to empower them.

des femmes. Elle offre un cadre juridique et des directives pour garantir le respect et la promotion des droits individuels et collectifs des femmes et des filles autochtones, conformément à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

En résumé, la recommandation générale n° 39 vise à fournir des orientations concrètes pour assurer la protection et la promotion des droits individuels et collectifs des femmes et des filles autochtones dans tous les domaines de leur vie. Voici quelques grandes lignes.

Il est essentiel de commencer par reconnaître et lutter contre le racisme systémique, qui se manifeste de manière intersectionnelle.

Les femmes et les filles autochtones subissent des discriminations croisées — être femme et être autochtone — qui sont aussi exacerbées par d'autres facteurs comme l'orientation sexuelle ou des handicaps, mais également des expériences spécifiques de marginalisation et de vulnérabilité.

Le comité doit évaluer ces dynamiques pour mieux comprendre et combattre cette forme de racisme qui est intrinsèquement liée au taux de violence alarmant que subissent les femmes et filles autochtones.

Il est également crucial de consulter et d'assurer la participation des femmes et des filles autochtones dans le processus décisionnel des politiques, des programmes et des projets qui les touchent. Cela doit se faire conformément au principe du consentement préalable, libre et éclairé.

Les droits fonciers des femmes et des filles autochtones doivent être garantis afin de préserver leur autonomie et leur culture. Le comité doit examiner les défis auxquels elles font face en matière d'accès à la terre, de protection des connaissances traditionnelles et d'implication dans la gestion des ressources naturelles.

En matière d'accès aux services essentiels, la recommandation met en lumière le droit fondamental des femmes autochtones à bénéficier d'un accès équitable aux différents services. Que ce soit pour l'éducation, la santé, la justice, l'emploi et la formation, il est impératif que ces services soient non seulement accessibles géographiquement et monétairement, mais aussi culturellement adaptés aux réalités et aux besoins des femmes et des filles. En ce sens, il faut mettre l'accent sur la valorisation et la transmission des pratiques ancestrales.

Les États doivent soutenir le renforcement des capacités individuelles et collectives des femmes et des filles autochtones. Cela inclut des investissements dans l'éducation, la formation, l'entrepreneuriat et le leadership communautaire, afin de favoriser leur autonomisation.

Finally, the transmission of cultural knowledge, including mother tongues, is essential. Indigenous women play a central role in this transmission that must be valued in order to protect the perpetuity of our ancestral knowledge.

It is necessary that this recommendation be known, taken into account and integrated into policies by the provincial and federal governments, since its content is directly linked to that of the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples. We invite committee members to read this document for inspiration.

As for the various projects within Quebec Native Women in connection with the Government of Canada's action plan, we have a number of one-time initiatives under way.

We have initiatives related to advocacy for missing and murdered Indigenous women and the implementation of the reports and recommendations of the National Inquiry into Missing and Murdered Indigenous Women and Girls.

There is also a project on leadership, stories of change and the promotion of individual and collective rights enshrined in the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples and general recommendation No. 39. This project will run until March 2025. Holding a symposium at the end of 2024 to validate a framework strategy for gender equality will be a crucial step.

In addition, the ongoing work of a research and development unit, which will be completed in late 2024, will provide valuable guidance on the ethics of research in an Indigenous context.

Before I conclude, I would like to mention that while efforts are being made within the federal government to integrate the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples into the legislative framework, it is clear that at the provincial level, in Quebec in particular, we are lagging behind. Without recognition and commitment to implementing the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples at all levels of government, there can be no real change, as both governments legislate on Indigenous issues.

Of course, the implementation of the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples cannot be done properly without paying particular attention to the specific challenges, realities and needs faced by Indigenous women and girls. It is essential to recognize and respect their cultural identities, ancestral knowledge and unique perspectives. Thank you. *Tshinashkumitinau.*

Enfin, la transmission des savoirs culturels, y compris des langues maternelles, est essentielle. Les femmes autochtones jouent un rôle central dans cette transmission que l'on doit valoriser afin de protéger la perpétuité de nos savoirs ancestraux.

Il est nécessaire que cette recommandation soit connue, prise en compte et intégrée dans les politiques par les gouvernements provinciaux et fédéral, car son contenu est directement lié à celui de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones. Nous invitons les membres du comité à prendre connaissance de ce document pour s'en inspirer.

En ce qui concerne les différents projets au sein de Femmes Autochtones du Québec en lien avec le plan d'action du gouvernement du Canada, nous avons plusieurs initiatives ponctuelles en cours.

Nous avons des initiatives liées au plaidoyer pour les femmes autochtones disparues et assassinées et à la mise en œuvre des rapports et recommandations de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.

Il y a également un projet sur le leadership, les histoires de changement et la promotion des droits individuels et collectifs inscrits dans la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones et la recommandation générale n° 39, projet qui se poursuivra jusqu'en mars 2025. L'organisation d'un symposium à la fin de l'année 2024, destiné à valider une stratégie-cadre pour l'égalité des genres, constituera une étape cruciale.

Par ailleurs, les travaux en cours d'une cellule de recherche et développement, qui se termineront à la fin de 2024, apporteront des orientations précieuses sur l'éthique de la recherche en contexte autochtone.

Avant de conclure, je tiens à mentionner que bien que l'on observe des efforts au sein du gouvernement fédéral pour intégrer la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones dans le cadre législatif, force est de constater qu'à l'échelle provinciale, au Québec notamment, on traîne le pas. Sans reconnaissance et volonté de mettre en œuvre la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones à tous les ordres de gouvernement, il ne peut y avoir de véritables changements, puisque les deux gouvernements légifèrent sur des enjeux qui concernent les Autochtones.

Bien sûr, la mise en œuvre de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones ne peut se faire correctement sans porter une attention particulière aux défis, réalités et besoins spécifiques rencontrés par les femmes et les filles autochtones. Il est essentiel de reconnaître et de respecter leurs identités culturelles, leurs connaissances ancestrales et leurs perspectives uniques. Merci. *Tshinashkumitinau.*

[English]

**The Chair:** Thank you very much. We'll now open the floor to questions from senators.

**Senator Arnot:** Thank you very much for coming here today, Ms. Étienne, and helping us out on this issue.

I'm interested in your perspective on the implementation of the UNDRIP Act. I'd like to know if you think there has been a tangible impact of the act so far in your experience, especially with respect to communities that you know and represent. Has there been any significant benefit to Indigenous women so far?

You talked about the need to invest in education, and you talked about the importance of language. I'm wondering what you could tell us about what you hope to see. What kinds of investment and what kind of outcomes would you like to see in five or ten years? What is the end goal to address these issues?

I always like to talk about the intersectionality and the compounding effect of these categories of discrimination. I know you've touched upon it, so I would just like you to make comments on those issues, if you would, please.

[Translation]

**Ms. Étienne:** That's a lot. I'll start with a vision. I think what's important about Indigenous women and girls.... You know as well as anyone, before colonization in the ancestral territory, there was a relationship between men and women; it was called balance. Everyone had a role to play, women and men equally.

Colonization, residential schools and the Indian Act have turned the traditional role of Indigenous women upside down. They played a crucial role at the heart of our communities, passing on cultural knowledge and our mother tongues.

In five or ten years, it will be interesting to see that Indigenous women still have a significant place in society, whether in our own communities or in society in general. We have a place, we have a duty, we have a responsibility, and we also have something to contribute, whether in our communities or in urban areas.

When an Indigenous woman isn't healthy, the family isn't healthy, and the community isn't healthy. I believe that the UN Declaration on the Rights of Indigenous Peoples is a fundamental and global element in ensuring that Indigenous women enjoy the rights set out in articles 21 and 22 of the

[Traduction]

**Le président :** Merci beaucoup. Nous allons maintenant passer aux questions des sénateurs.

**Le sénateur Arnot :** Merci beaucoup d'être venue ici aujourd'hui, madame Étienne, et de nous aider à examiner cette question.

J'aimerais connaître votre point de vue sur la mise en œuvre de la Loi sur la DNUDPA. J'aimerais savoir si vous pensez que cette loi a eu un impact tangible jusqu'à présent, en particulier au sein des communautés que vous connaissez et représentez. Les femmes autochtones ont-elles bénéficié d'avantages significatifs jusqu'à présent?

Vous avez parlé de la nécessité d'investir dans l'éducation et de l'importance de la langue. Je me demande ce que vous pourriez nous dire sur ce que vous espérez voir. Quels types d'investissements et quels types de résultats souhaiteriez-vous voir dans 5 ou 10 ans? Quel est l'objectif final pour résoudre ces problèmes?

J'aime toujours parler de l'intersectionnalité et de l'effet cumulatif des catégories de discrimination. Je sais que vous en avez parlé, alors j'aimerais que vous fassiez des commentaires sur ces questions, si vous le voulez bien.

[Français]

**Mme Étienne :** Cela fait beaucoup. Je vais commencer par une vision. Je pense que ce qui est important par rapport aux femmes et aux filles autochtones... Vous le savez comme tout le monde : avant la colonisation dans le territoire ancestral, il y avait une relation entre les hommes et les femmes; on appelait cela l'équilibre. Chacun avait son rôle, les femmes et les hommes également.

La colonisation, le contexte des pensionnats, la Loi sur les Indiens sont venus chambouler le rôle ancestral des femmes autochtones, qui jouaient un rôle très important et crucial au cœur de nos communautés et dans nos collectivités, soit celui de la transmission des savoirs culturels et de nos langues maternelles.

Dans cinq ou dix ans, il sera intéressant de voir que les femmes autochtones ont quand même une grande place dans la société, que ce soit dans nos propres communautés ou dans la société en général. Nous avons une place, nous avons un devoir, nous avons une responsabilité et nous avons quelque chose également à apporter, que ce soit dans nos communautés ou dans le milieu urbain.

Quand une femme autochtone n'est pas en santé, la famille n'est pas en santé et la collectivité ne l'est pas non plus. Je crois que la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones est un élément fondamental et mondial pour assurer que les femmes autochtones bénéficient des droits qui figurent

declaration. They also need to have access to equitable services, but that's part of some of the things that aren't being done right now.

We do know that there are elements that have marked the history of Indigenous women. For example, there was the tragic death of Joyce Echaquan, and I hear many other stories when I visit various nations and Indigenous women across Quebec.

I'm on a tour right now, and my intention is to listen to Indigenous women and talk to them about what they're experiencing in their communities, because I'll tell you, they don't feel safe. A safe environment is important to them, their children and their families.

I think I mentioned general recommendation 39; I think it's important to draw on it. It was adopted internationally in 2022 at a meeting of the Committee on the Elimination of Discrimination against Women, or CEDAW, which I also attended with other Indigenous women.

For us, Indigenous women, whether in Quebec, Canada or internationally, this is a fundamental tool, because with this recommendation, we can assert our individual and collective rights. It's an interesting tool, and I would advise you to use it. I'm using it right now because we're doing a consultation process with Indigenous women in Canada to talk about the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples, including recommendation 39, because we have rights. Indigenous women and girls have rights.

In this sense, it's important to make Indigenous women aware of what the UN Declaration on the Rights of Indigenous Peoples and the recommendation are, and to make them aware of their rights. What are your rights? How do you see your rights being applied?

The consultation process will make it possible to listen to women's perceptions of their rights and how they can be respected, not only in our communities, but also outside them. With this vision, in five or ten years, I hope that women will be able to truly exercise their rights and that they will be better respected than they are today, not only in terms of obtaining services outside our communities, but also within them.

[English]

**Senator White:** Thank you very much, Ms. Étienne. I really appreciate your passion, and it shows.

dans les articles 21 et 22 de la déclaration. Elles doivent aussi avoir accès à des services équitables, mais cela fait partie de certaines choses qui ne se font pas actuellement.

On sait effectivement qu'il y a des éléments qui ont marqué l'histoire des femmes autochtones. On a, par exemple, le décès tragique de Joyce Echaquan, et j'entends bien d'autres témoignages lorsque je me présente chez les différentes nations et chez les femmes autochtones à travers le Québec.

Je suis en tournée en ce moment; mon intention est d'écouter les femmes autochtones et de leur parler de ce qu'elles vivent dans leur communauté, parce que je vous dirais qu'elles ne se sentent pas en sécurité. L'environnement sécuritaire est un élément important, tant pour elles que pour leurs enfants et leur famille.

Je pense que je vous ai parlé de la recommandation générale n° 39; je crois que c'est important de s'en inspirer. Elle a été adoptée à l'international en 2022 dans le cadre d'une réunion du Comité pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) à laquelle j'ai participé également avec d'autres femmes autochtones.

Pour nous, les femmes autochtones, que ce soit au Québec, au Canada ou à l'international, c'est un outil fondamental, parce qu'au moyen de cette recommandation, nous pouvons faire valoir nos droits individuels et collectifs. C'est un outil intéressant et je vous conseille de l'utiliser. Je l'utilise actuellement parce que nous faisons une démarche de consultation auprès des femmes autochtones au Canada pour parler de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, y compris la recommandation n° 39, parce que nous avons des droits. Les femmes et les filles autochtones ont des droits.

En ce sens, il est important de sensibiliser les femmes autochtones sur ce que sont la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones et la recommandation et de leur faire connaître leurs droits. Quels sont vos droits? Comment voyez-vous l'application de vos droits?

La démarche de consultation permettra de recevoir et d'être à l'écoute de ce que les femmes perçoivent sur le plan de leurs droits et sur la manière de les faire respecter, non seulement dans nos communautés, mais aussi à l'extérieur de nos communautés. Grâce à cette vision, dans cinq ou dix ans, j'espère que les femmes pourront réellement exercer leurs droits et qu'elles seront mieux respectées qu'elles ne le sont aujourd'hui, que ce soit pour obtenir des services à l'extérieur de nos communautés, mais aussi au sein même de nos communautés.

[Traduction]

**La sénatrice White :** Merci beaucoup, madame Étienne. J'apprécie vraiment votre passion, et elle se voit.

I'd like to talk a little bit about urban areas and Indigenous women living in urban areas. On April 17 of this year, the National Association of Friendship Centres testified before the committee, and they defined urban Indigenous as First Nations, Inuit, Métis living in small, medium, and large communities, but they also included rural, isolated and remote communities. I'm wondering, does your membership include rural and remote communities? That's important to me. I have a lot of Innu people in Labrador that I'm quite familiar with, and they live in remote communities. I'm wondering if you could provide us with some advice, if they're included in your membership, of how we can ensure that the urban Indigenous women living in remote areas have their rights protected. It's a big question, I'm sorry, but I'd love to hear your advice.

[Translation]

**Ms. Étienne:** Quebec Native Women Inc. represents 10 nations and urban women as well. Indigenous women live with their families in urban areas for a variety of reasons, including education, lack of housing in our communities, or a search for better living conditions for themselves and their children. There are many reasons why they've left their community. They also occupy a place in the urban environment.

Quebec Native Women Inc. represents the Naskapi Nation, the Wolastoqiyik Nation, the Mi'kmaq Nation, the Atikamekw Nation, the Innu Nation and various nations throughout Quebec. It's around a governance table that we can take part in decisions and share relevant information, because women from each nation have something to contribute. They are our eyes and ears. We can listen to their concerns.

In terms of geographic location, the Atikamekw communities live about two and a half hours from La Doré, so they are in the middle of the forest.

The needs are different for each community because the environment is different. For example, my community of Mashteuiatsh is close to the cities, so we have to leave our communities to access health care. However, for women who live in remote areas, they have to drive for hours on gravel roads. They have to leave their communities to give birth or receive care. They also have to accompany their children, as well as their elders and men. So women are the first to receive service, but what's important for women living in remote areas is that they have special needs and they'll have to be documented. They have to go out to get their post-secondary education and everything else. Their needs are great, whether it's health care, education and so on. But they have needs.

J'aimerais parler un peu des zones urbaines et des femmes autochtones qui y vivent. Le 17 avril dernier, l'Association nationale des centres d'amitié a témoigné devant le comité. Elle a défini les Autochtones vivant en milieu urbain comme étant des membres des Premières Nations, des Inuits et des Métis vivant dans des communautés de petite, moyenne et grande taille, mais elle a également inclus les communautés rurales, isolées et éloignées. Je me demande si les communautés rurales et éloignées font partie de vos membres. C'est important pour moi. Il y a beaucoup d'Innus au Labrador que je connais bien, et ils vivent dans des communautés éloignées. Je me demande si vous pourriez nous donner des conseils, s'ils font partie de vos membres, sur la façon dont nous pouvons garantir la protection des droits des femmes autochtones vivant en milieu urbain dans les régions éloignées. C'est une grande question, je suis désolée, mais j'aimerais entendre vos conseils.

[Français]

**Mme Étienne :** L'organisme Femmes Autochtones du Québec Inc. représente 10 nations et les femmes en milieu urbain également. Les femmes autochtones vivent avec leur famille dans les milieux urbains pour diverses raisons, notamment pour les études, parce qu'il y a un manque de logements dans nos communautés ou parce qu'elles sont à la recherche de meilleures conditions de vie pour elles et leurs enfants. Il y a des raisons pour lesquelles elles ont quitté leur communauté. Elles occupent aussi une place en milieu urbain.

Femmes Autochtones du Québec Inc. représente la nation naskapie, la nation Wolastoqiyik, la nation mi'kmaq, la nation atikamekw, la nation innue et diverses nations à travers le Québec. C'est autour d'une table de gouvernance que nous pouvons prendre part aux décisions et partager des informations pertinentes, parce que les femmes qui sont issues de chaque nation ont quelque chose à apporter. Elles sont nos yeux et nos oreilles. Nous sommes en mesure d'écouter leurs préoccupations.

En matière de situation géographique, chez les Atikamekw, ces communautés vivent environ à deux heures et demie de La Doré, donc elles sont situées en pleine forêt.

Les besoins sont différents pour chaque communauté parce que l'environnement est différent. Par exemple, ma communauté de Mashteuiatsh est située près des villes, on doit donc sortir de nos communautés pour avoir accès à des soins de santé. Par contre, en ce qui concerne les femmes qui vivent dans des régions éloignées, elles doivent faire des heures en voiture sur des routes en gravelle. Elles doivent sortir de leur communauté pour aller accoucher ou recevoir des soins. Elles doivent aussi accompagner leurs enfants ainsi que leurs aînés et les hommes. Donc, les femmes sont les premières à recevoir un service. Mais ce qui est important par rapport aux femmes qui vivent dans des régions éloignées, c'est qu'elles ont des besoins particuliers et qu'on devra les documenter. Elles doivent sortir pour faire leurs

How do you reach them? Quebec Native Women has a representative of the Atikamekw Nation who is elected each term; in that sense, the Atikamekw Nation is in a position to bring us relevant information and concerns about Indigenous women.

In addition, in May 2024, Quebec Native Women Inc. mobilized more than 160 women from different nations and generations. That event really brought us together. We discussed the themes that concern us — land, climate change, leadership and governance, culture and identity, socio-economic development — and these themes have been far-reaching, because we learned a lot about a good number of concerns, not just those that concern our own issues, and we managed to find solutions. Right now, the report is at the drafting stage. It's in draft form, but Quebec Native Women Inc. will have a tool to respond to the needs of Indigenous women and to work on solutions by and for Indigenous women who took action in May 2024.

[English]

**The Chair:** I have a question for you, Ms. Étienne. In multiple studies across the committee over the past several years, many witnesses have identified the lack of consultation and co-development on several matters, including an act to amend the Indian Act in response to the Superior Court of Quebec decision in *Dagenais*, which is of particular importance to First Nations women and their descendants. Have you encountered challenges related to the way the Government of Canada understand or undertook consultation, cooperation and co-development?

[Translation]

**Ms. Étienne:** Consultation is a key element to better understand the real needs of Indigenous peoples in Quebec, Canada and elsewhere, and also for anything having to do with the needs of Indigenous women. I think we're in the best position to know what our real needs are. Consultation must take place before any intervention is made so that the needs of Indigenous women are known. We need to be at the front end of this consultation to let you know what can be done to carry out a co-construction and co-development consultation.

What usually happens is that we're always called in at the very end, when everything is done. Whatever the issue, we have to react rather than act upstream, so we're not proactive. At both

études postsecondaires et tout le reste. Leurs besoins sont grands, tant pour sur le plan de la santé, de l'éducation ou autre. Mais elles ont des besoins.

Comment les rejoindre? Femmes Autochtones du Québec a une représentante de la nation atikamekw qui est élue à chaque mandat; en ce sens, celle-ci est en mesure de nous rapporter des éléments pertinents et des préoccupations par rapport aux femmes autochtones.

De plus, en mai 2024, Femmes Autochtones du Québec a mobilisé plus de 160 femmes de différentes nations et de différentes générations. Cet événement a effectivement permis de nous rassembler. On a discuté autour des thématiques qui nous concernent — territoire, changements climatiques, leadership et gouvernance, culture et identité, développement socioéconomique — et ces thématiques ont été d'une grande envergure, parce qu'on en a appris beaucoup sur un bon bassin de préoccupations et pas seulement celles qui concernent nos propres enjeux, et on a réussi à trouver des pistes de solution. En ce moment, le rapport est à l'étape de la rédaction. Il est dans une version préliminaire, mais Femmes Autochtones du Québec aura un outil pour répondre aux besoins des femmes autochtones et pour travailler sur des pistes de solution par et pour les femmes autochtones qui se sont mobilisées en mai 2024.

[Traduction]

**Le président :** Ma question s'adresse à Mme Étienne. Dans le cadre de multiples études menées par le comité au cours des dernières années, de nombreux témoins ont souligné le manque de consultation et d'élaboration conjointe dans plusieurs dossiers, notamment dans celui de la Loi modifiant la Loi sur les Indiens en réponse à la décision de la Cour supérieure du Québec dans l'affaire *Dagenais*, qui touche de près les femmes des Premières Nations et leurs descendants. Avez-vous rencontré des difficultés liées à la manière dont le gouvernement du Canada conçoit ou entreprend la consultation, la coopération et l'élaboration conjointe?

[Français]

**Mme Étienne :** La consultation est un élément fondamental pour mieux connaître les besoins réels des peuples autochtones au Québec, au Canada ou ailleurs, et également pour tout ce qui concerne les besoins des femmes autochtones. Je pense que nous sommes les mieux placées pour savoir quels sont nos vrais besoins. La consultation doit se faire en amont de toute intervention afin d'être en mesure de connaître les besoins des femmes autochtones. Nous devons être en amont de cette consultation pour vous informer de ce qu'on peut faire pour mener une consultation en coconstruction et en codéveloppement.

Ce qui arrive habituellement, c'est que nous sommes toujours interpellées à la toute fin, quand les choses sont faites. Quelle que soit la thématique, on doit réagir plutôt qu'agir en amont,



the federal and provincial levels, those who intend to create or draft any kind of legislation should be upstream of the drafting process, in order to co-draft a bill. We need to be sitting at the front of the train, not in the last car, because otherwise it'll be too late, things will already be wrapped up, and we'll no longer have any room to manoeuvre to make the real needs of Indigenous women and girls known. The idea is really to make sure.... In fact, that's what the UN Declaration on the Rights of Indigenous Peoples says, that there needs to be free and informed consent that ensures that we're consulted upstream, not after things are done.

This is something that Quebec Native Women often mentions, that if we want to make a contribution or talk about the issues facing Indigenous women, it's important not to do so at the very end, but rather upstream. That's where we're able to work together, co-create and work on the real issues and the reality of Indigenous women.

**Senator Coyle:** Thank you, Ms. Étienne.

[*English*]

I was very impressed with a number of the things that you said. They really resonated with me. You talked about the fact that we — meaning the Indigenous women of Quebec — have a contribution to make that needs to be recognized. You said that it is important to look at the role of Indigenous women in Quebec in the management of natural resources as well as in the protection of rights. Just now we were talking about free, prior and informed consent. All of these things to me come together.

The territories within Quebec are abundant in resources, and some of those resources are very important for the future economy of that region and also for our whole country — mining, particularly of critical minerals, hydro development. We know wind is going to be growing. I'm curious not just about the role of Indigenous women in giving their permission and then negotiating some kind of an arrangement with somebody else who is a proponent proposing projects to develop those resources, but I'm interested in what's happening, if anything, where Indigenous women in Quebec are actually taking the lead and inviting others to be partners with you on the development of these resources which are so abundant in your territories and which will be essential for the future economy.

[*Translation*]

**Ms. Étienne:** Indigenous women still live on the territory. They were there yesterday, they're still there today and they will still be there tomorrow.

Resources for development on the territory, including hydroelectric and mining projects, are important to Indigenous women. That was something that these women expressed during the summit held in May 2024. They want to know more about

donc on n'est pas proactif. Il faudrait que, tant au fédéral qu'au provincial, ceux qui ont l'intention de créer ou de rédiger une loi quelconque soient en amont de cette rédaction, afin de coconstruire un projet de loi. Il faut qu'on soit assis à l'avant du wagon, et non dans le dernier, parce que sinon il sera trop tard, les choses seront déjà bouclées et nous n'aurons plus de marge de manoeuvre pour faire connaître les besoins réels des femmes et des filles autochtones. L'idée, c'est vraiment de faire en sorte... En fait, c'est ce que dit la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones : il faut un consentement libre et éclairé qui assure que nous soyons consultés en amont, et non après que les choses sont faites.

C'est quelque chose que Femmes Autochtones du Québec mentionne souvent : si on veut apporter quelque chose ou parler des enjeux des femmes autochtones, il ne faut pas que cela se fasse à la toute fin, mais en amont. C'est là où on est en mesure de travailler ensemble, de coconstruire et de travailler sur les vrais enjeux et la réalité des femmes autochtones.

**La sénatrice Coyle :** Merci beaucoup, madame Étienne.

[*Traduction*]

J'ai été très impressionnée et très touchée par ce que vous avez dit. Vous avez expliqué que les femmes autochtones du Québec ont une contribution à apporter qui doit être reconnue. Vous avez dit qu'il est important d'examiner le rôle des femmes autochtones du Québec dans la gestion des ressources naturelles et la protection des droits. Nous parlions tout à l'heure de consentement libre, préalable et éclairé. Pour moi, tous ces éléments convergent.

Les territoires du Québec regorgent de ressources, dont certaines sont très importantes pour l'économie future de la région et de l'ensemble du pays; je pense ici aux ressources minières, notamment les minéraux critiques, et à l'hydroélectricité. Nous savons que l'énergie éolienne prendra de plus en plus d'importance. Je m'intéresse non seulement au rôle des femmes autochtones qui accordent les autorisations et négocient ensuite des arrangements avec les promoteurs des projets d'exploitation des ressources, mais aussi à ce qui se passe lorsque des femmes autochtones du Québec prennent réellement l'initiative et invitent des partenaires à exploiter des ressources qui sont si abondantes dans vos territoires et qui seront essentielles pour l'économie de demain.

[*Français*]

**Mme Étienne :** Pour ce qui est du territoire, les femmes autochtones y vivent encore; elles étaient là hier, elles sont là encore aujourd'hui et elles y seront encore demain.

Les ressources qui se trouvent sur le territoire en matière de développement, que ce soit l'aménagement hydroélectrique ou minier et tout le reste, c'est important pour les femmes autochtones. Ce que je veux dire, c'est que c'est un aspect de ce

climate change. What does it mean? It's on everyone's lips, but they are not very involved, if at all, in an issue that concerns us too. On the territory, we also have a role to play as women. We have a responsibility in our community, on the territory, to ensure food security. I'm referring to gathering berries, fishing, providing water and small game hunting for partridge and hare. Women put their heart and soul into fulfilling their role and responsibility for ensuring food security.

I forgot one important aspect: pharmacy, as in medicinal plants for healing.

In their community, they are very aware not only that there is something they need to protect, but also that they need to get involved and talk about these issues. At the moment, there are very few forums where we can hear Indigenous women talk about protection.

I have nothing against men; that's not the point of my argument. Large game such as caribou and moose are fine and dandy. However, we also use berries to feed our children, elders, families and communities on the territory and in our communities outside the territory. The same goes for fish, water and medicinal plants.

If a forestry management plan doesn't take into account the fact that there are blueberries in the area and the entire cluster with all the leaves and roots are ripped out, that's it for the plants. Women are able to say when a place needs protecting. They are in the best position and have knowledge about everything in their living environment. Food security, medicinal plants, water, small game hunting and fishing are activities that women do.

The fundamental component is passing down our languages, which also happens on our territory. That is where we're from. That is where we were born. The language of the territory has always been important. That integral connection between women and the territory has been broken.

Then came colonization, the residential school system and the Indian Act. All of that wiped out Indigenous women's roles and responsibilities.

I would like the role of Indigenous women in passing down cultural knowledge, including our languages, to be recognized right away. We need recognition from our political leaders in our own communities. There is a sense of pride that comes with being recognized. We ensure the long-term survival of our nations and our languages.

que les femmes ont exprimé dans le cadre du grand sommet qui s'est déroulé en mai 2024. Elles veulent en savoir davantage par rapport aux changements climatiques. Qu'est-ce que cela veut dire? On l'entend souvent, mais elles sont très peu ou pas du tout impliquées dans cet enjeu qui nous concerne aussi. Sur le territoire, on a un rôle à jouer aussi en tant que femmes. On a une responsabilité dans notre milieu, sur le territoire, soit celle d'assurer la sécurité alimentaire. Je fais référence à la cueillette de petits fruits, à la pêche, à l'eau, à la chasse au petit gibier, à la perdrix et au lièvre. C'est là où la femme autochtone a un rôle et une responsabilité qu'elle joue avec cœur pour assurer une sécurité alimentaire.

J'oublie un élément important : celui de la pharmacie, comme les plantes médicinales pour se guérir.

Dans son milieu, elle est vraiment consciente non seulement qu'il y a quelque chose qu'on doit protéger, mais aussi qu'il faut être impliqué et parler de ces enjeux. À ce moment-ci, il y a très peu de tribunes où on peut entendre la parole des femmes autochtones sur cette protection.

Je n'ai rien contre les hommes; ce n'est pas le but de mon intervention. Le gros gibier, le caribou et l'original, c'est très bien. Cependant, les petits fruits servent aussi à nourrir nos enfants, les aînés, nos familles et nos collectivités sur le territoire et dans nos propres communautés en dehors du territoire. C'est la même chose pour la pêche et l'eau et pour les plantes médicinales.

Quand on fait un plan d'aménagement forestier, si le plan d'aménagement ne tient pas compte du fait qu'il y a du bleuets dans un coin et si on arrache toute la grappe avec toutes les feuilles et la racine, il n'y en a plus, c'est fini. La femme est en mesure de dire qu'il faut protéger tel endroit. Elle est la mieux placée et a une connaissance de tout ce qui existe dans son milieu de vie. La sécurité alimentaire, les plantes médicinales, l'eau, la chasse au petit gibier, la pêche, ce sont vraiment des activités que font les femmes.

L'élément fondamental se trouve dans la transmission de nos langues, qui se fait également sur notre territoire. C'est là d'où l'on vient. C'est là où on est venu au monde. La langue du territoire était quelque chose d'important. On a fini par briser ce lien intrinsèque entre les femmes et le territoire.

La colonisation est arrivée, comme le système de pensionnat et la Loi sur les Indiens. Tout ça est venu heurter de plein fouet les rôles et responsabilités des femmes autochtones.

Je souhaite que l'on reconnaisse dès maintenant le rôle des femmes autochtones en matière de transmission des savoirs culturels, y compris nos langues. Il faut une reconnaissance auprès de nos leaders politiques dans nos propres communautés. Quand on est reconnu, il y a une fierté qui nous accompagne. On fait en sorte d'assurer la pérennité de nos nations et de nos langues.

We need investments in training with the goal of offering women some kind of support so that they can reappropriate their role. That way, women will be valued more than they are now. That will give them a purpose within the family and make their lives meaningful, because they will have a role and a responsibility as women and as Indigenous people. Without tools and measures, we risk continuing down our current path. This needs to stop.

Too often, Indigenous women flee as a result of conjugal violence. Families suffer, children suffer and our communities suffer. Women hold a very important place in our communities. We need to restore the reputation of Indigenous women for everything they bring to our communities. The road will be long, but I believe in it. I believe in the strength of Indigenous women, because they have leadership capabilities. If we don't use them, if we don't involve them, if we don't engage them, they will remain submerged. We need to lift their heads above water so they can show that they have the potential to ensure that our communities can flourish even more than they do now.

[English]

**Senator Greenwood:** Thank you for coming this evening.

In your opening remarks, you talked about the implementation of UNDRIP, and you mentioned that you are involved in some of those things at the UN level as well. My question is really straightforward. When you think about the organization that you are the president of and your experience in life in the province of Quebec, could you identify some of the actions that your organization, or that you, have seen that are trying to address the articles in UNDRIP? You spoke a lot this evening about Recommendation 39. Are there others, and can you give examples of where you are making some progress in implementing those recommendations or perhaps actions you would like to see on some of them?

[Translation]

**Ms. Étienne:** The United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples is a fundamental component. However, there are very few specific articles about Indigenous women and girls. General Recommendation No. 39 gives meaning to the lives and individual and collective rights of Indigenous women. This is an international tool that we as an organization will use. I hope general Recommendation No. 39 will be implemented. It is already on its way.

Nous aurons besoin d'investissements sur le plan de la formation dans le but de soutenir les femmes afin qu'elles puissent se réapproprier ce rôle en leur offrant un soutien quelconque. Ainsi, la femme aura plus de valeur qu'elle n'en a aujourd'hui. Cela lui donnera un sens auprès de la famille, et cela donnera un sens à sa vie, car elle aura un rôle à jouer et une responsabilité en tant que femme et en tant qu'Autochtone. Sans outils, sans mesures, on risque de continuer sur la lancée actuelle. Cela doit s'arrêter.

Trop souvent, les femmes autochtones nous quittent pour des raisons de violence conjugale. Les familles souffrent, les enfants souffrent, nos collectivités souffrent. Il est certain que la place de la femme est très importante dans nos communautés. Il faut faire en sorte qu'on puisse redorer l'image des femmes autochtones pour tout ce qu'elles ont apporté à nos collectivités. C'est un long chemin, mais j'y crois. Je crois à la force actuelle des femmes autochtones, parce qu'elles ont des capacités et du leadership. Si on ne les utilise pas, si on ne les implique pas, si on ne les engage pas, elles vont encore rester sous l'eau. Il est important de sortir la tête de l'eau pour que les femmes puissent montrer qu'elles ont du potentiel pour assurer que nos collectivités sont encore plus épanouies et plus heureuses qu'à l'heure actuelle.

[Traduction]

**La sénatrice Greenwood :** Merci d'être avec nous ce soir.

Dans vos remarques liminaires, vous avez parlé de la mise en application de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, la DNUDPA, et de votre travail connexe dans des organes de l'ONU. Ma question est très simple. Lorsque vous pensez à l'organisation dont vous assurez la présidence et à votre expérience dans la province de Québec, pouvez-vous relever des actions posées par vous ou votre organisation pour faire appliquer certains articles de la DNUDPA? Vous avez beaucoup parlé ce soir de la recommandation 39. Y en a-t-il d'autres, et pouvez-vous donner des exemples de progrès dans la mise en œuvre de ces recommandations ou peut-être de mesures que vous souhaiteriez voir prises pour certaines d'entre elles?

[Français]

**Mme Étienne :** La Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones est un élément fondamental. Cependant, il y a très peu d'articles spécifiques sur les femmes et les filles autochtones. La recommandation générale n° 39 vient donner un sens à la vie ou aux droits individuels et collectifs des femmes autochtones. Cette recommandation nous inspirera pour faire valoir les droits des femmes autochtones. Il s'agit d'un outil international que nous allons utiliser en tant qu'organisation. La recommandation générale n° 39, je la souhaite. Elle est déjà en route.

Earlier, I referred to an upcoming activity, a symposium. We will begin consultations with Indigenous women to talk about the Declaration and General Recommendation No. 39. After the consultation process, with what we have heard through the voices of women, we hope to draft a framework for equality between Indigenous men and women. We really need this tool for equality so that it can be applied not only to NGOs, but also in our own communities. As an organization, we hope to implement a policy framework for equality between Indigenous men and women.

[English]

**Senator Greenwood:** Thank you.

**Senator Prosper:** Thank you for coming before us this evening. I enjoyed and appreciated your testimony and the way you covered so many of the key issues that Indigenous women face throughout your territory.

I want to get to some fundamentals. You have a very strong vision in terms of what you want to see, not just for Indigenous women but also connected to families, children and the land. We're all part of this cycle. You talked about consultation, and you said it's really essential to have that done at the front end. You had the analogy of you want to be at the front of the caravan rather than at the end. You don't want Indigenous people to be an afterthought or face a fait accompli or decisions that are already made.

We have UNDRIP and the action plan, and a key element of that is trying to align federal laws and regulations with UNDRIP. I'm curious. What is your experience with government officials, people in positions within government, approaching your organization and saying, "We have this action plan, and we want to talk to you. We want to consult about these policies or these laws to get your perspective so we can really deliver on this"? Can you share any examples or stories or anything like that? I'm just curious. Thank you.

[Translation]

**Ms. Étienne:** In 2023, Quebec Native Women submitted a project for a call for proposals around the United National Declaration on the Rights of Indigenous Peoples. We accepted and received funding.

We were the first women's organization to consult with Indigenous women and girls within their own community. We were the first in Quebec and also in Canada to benefit from that funding.

Plus tôt, je faisais référence à une activité à venir : un symposium. Nous partirons en consultation auprès des femmes autochtones pour parler de la déclaration et de la recommandation générale n° 39. Au terme de cette démarche de consultation, avec la voix des femmes et ce qu'on aura entendu, nous souhaitons élaborer un cadre en matière d'égalité entre les hommes et les femmes autochtones. Il sera très important d'avoir cet outil en matière d'égalité non seulement pour qu'il soit appliqué dans les organisations non gouvernementales, mais aussi dans nos propres communautés. Comme organisation, nous souhaitons mettre en œuvre une politique, un cadre en matière d'égalité entre les hommes et les femmes autochtones.

[Traduction]

**La sénatrice Greenwood :** Merci.

**Le sénateur Prosper :** Je vous remercie d'être venue témoigner ce soir. J'ai apprécié votre témoignage et la façon dont vous avez abordé un grand nombre de questions clés auxquelles les femmes autochtones sont confrontées sur votre territoire.

Je voudrais soulever des éléments fondamentaux. Vous avez une vision très forte de ce que vous voulez voir, non seulement pour les femmes autochtones, mais aussi pour les familles, les enfants et la terre. Nous faisons tous partie de ce cycle. Vous avez parlé de consultations, et vous avez dit qu'il était essentiel qu'elles aient lieu d'emblée. Vous avez dit que vous préféreriez être à l'avant de la caravane plutôt qu'à l'arrière. Vous ne voulez pas que les Autochtones soient pris en compte après coup, qu'ils soient mis devant le fait accompli ou qu'ils soient confrontés à des décisions déjà prises.

La déclaration a été adoptée ainsi qu'un plan d'action, et l'un des éléments clés consiste à essayer d'harmoniser les lois et règlements fédéraux à cette dernière. Par curiosité, quelle a été votre expérience relativement aux représentants du gouvernement ou aux fonctionnaires, qui s'adressent à votre organisation en disant : « Nous avons un plan d'action et nous voulons vous parler et vous consulter sur ces politiques ou ces lois pour connaître votre point de vue relativement à leur mise en œuvre. » Pouvez-vous nous fournir des exemples, des récits ou des anecdotes de ce genre? Je suis simplement curieux. Merci.

[Français]

**Mme Étienne :** En 2023, Femmes Autochtones du Québec a déposé un projet dans le cadre d'un appel de propositions qui concernait la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones. Nous avons été acceptées et nous avons reçu un financement.

Nous avons été la première organisation de femmes à consulter les femmes et les filles autochtones au sein de leur propre communauté. Ce fut une première au Québec et aussi au Canada de pouvoir bénéficier de ce financement.

In 2023, we began consultations. We consulted with women about where their thinking was in terms of understanding the UN Declaration on the Rights of Indigenous Peoples and, in the same vein, to teach them more about it.

From where we live, in Montreal or Quebec City, we hear about the UN Declaration on the Rights of Indigenous Peoples. People around the world are talking about it. When I go into the community, that's where I'm best placed to talk about the UN Declaration on the Rights of Indigenous Peoples. I firmly believe that our communities and political leaders, who represent Indigenous people, will one day achieve self-government.

As I said, we are in the best position to meet the actual needs of our people. We were guided through the project by public servants who I feel helped us and also supported us financially. They, too, strongly believed in our vision.

The projects are advancing step by step. These are ad hoc projects. It would be worthwhile to have ongoing projects within the framework of the UN Declaration on the Rights of Indigenous Peoples. That would help ensure a long-term process, not just ad hoc, where there is a beginning, middle and end.

Whenever we reapply for a call for proposals, we have to restart the process from scratch. It would be worthwhile to have programs related to the UN Declaration on the Rights of Indigenous People that are ongoing and not just ad hoc.

I refer to Recommendation No. 39 because it's new. We hear a lot about it in international forums, in Geneva and sometimes New York, where Indigenous people can make petitions to UN bodies. Recommendation No. 39 is something we need to talk about.

We're starting to talk about it, because it's a tool we need to use to assert the rights of Indigenous women and girls. I will reiterate that the programs need to be ongoing if we want women to better understand the meaning of the UN Declaration on the Rights of Indigenous People and Recommendation No. 39.

En 2023, nous sommes parties en consultation. Nous avons consulté les femmes pour voir dans quel état d'esprit elles étaient afin de faire en sorte qu'elles comprennent bien ce qu'était la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones et, dans cette optique, la leur faire connaître davantage.

Nous sommes situées dans de grandes villes, à Montréal ou à Québec, où on entend parler de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones. On en entend parler aussi à l'international. Lorsque je me rends dans le milieu, c'est à cet endroit que je me situe pour parler de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, parce que je crois fermement que nos communautés et nos leaders politiques, qui représentent les Autochtones, pourront obtenir leur autonomie gouvernementale un jour.

Comme je le disais plus tôt, nous sommes les mieux placées pour répondre aux vrais besoins de nos gens. Dans le cadre de ce projet, nous étions accompagnées par des fonctionnaires qui nous ont soutenues, je dirais, et qui nous ont aussi appuyées financièrement, car eux aussi croyaient fortement en la vision que nous avions.

Pour ce qui est des projets, ils se font étape par étape. Ce sont des projets ponctuels. Par ailleurs, ce qui serait intéressant, ce serait d'avoir des projets récurrents dans le cadre de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones. La récurrence permettra effectivement d'assurer un processus à long terme, et pas seulement ponctuel, où il y a un début, une fin et puis c'est terminé.

Lorsqu'on pose de nouveau notre candidature pour aller chercher des appels de propositions, on doit remonter la pente, il faut recommencer de zéro. Donc, ce qui serait intéressant, ce serait d'avoir des programmes en lien avec la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones qui sont récurrents, pas seulement ponctuels.

Je pourrais faire référence à la recommandation n° 39, parce qu'elle est nouvelle. On en entend beaucoup parler à l'international, à Genève ou parfois à New York, dans les instances onusiennes où les peuples autochtones peuvent utiliser cette tribune pour faire leur plaidoyer. Mais il reste tout de même que la recommandation n° 39, c'est quelque chose dont il faudra parler.

On commence à en parler, car c'est l'outil qu'on devra utiliser pour revendiquer les droits et des femmes et des filles autochtones. Je réitère le fait que les programmes devront être récurrents si on veut que les femmes puissent mieux comprendre ce que signifient à la fois la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones et la recommandation n° 39.

[English]

**Senator Prosper:** I really appreciate what you provided just now, and it makes so much sense. I mean, what can you really achieve on a one-off? There is the need to have something more structured and more consistent to give you, as you put it, momentum. With success comes success. In terms of that, what kind of structure do you envision for your organization, that consistent, multi-year structure that you think is rather key for your organization and for the people you represent?

[Translation]

**Ms. Étienne:** In 2024, Quebec Native Women celebrated its 50th anniversary. It has had its high points and low points, but it has always been there. I feel that the organization has a long life ahead of it.

Our mission is to defend the rights of Indigenous women. That is what we need to work on while building on the UN Declaration on the Rights of Indigenous Peoples and Recommendation No. 39.

In partnership with the Université du Québec en Outaouais, the Université Laval law faculty and the United Nations High Commission, we started setting up an annual training in the universities' summer sessions.

This year, we invited Francophone Indigenous Africans to take part in a training session on international Indigenous people's rights. That valuable training was a first in Quebec. Having training and partners is important, because all by itself, Quebec Native Women will not be able to take the initiative and further help Indigenous women.

Quebec Native Women needs partners to help Indigenous women, including ones from the federal and provincial governments. Earlier, I mentioned the Government of Quebec, which has not yet addressed the UN Declaration on the Rights of Indigenous Peoples. We also need to work on that, but I think we need other government stakeholders to ensure once and for all that the Government of Quebec can adopt the Declaration on the Rights of Indigenous Peoples.

The fact remains that, structurally, if we want to further Indigenous rights, we need to work on ongoing programs and measures. We will continue to support Indigenous women who are victims of violence in our own communities and in urban settings. What's more, what I hear from Indigenous women across Quebec is that we need to be concerned about our young people, our children and our grandchildren. We need to work

[Traduction]

**Le sénateur Prosper :** J'apprécie vraiment ce que vous venez de dire, et c'est tellement logique. En fait, que peut-on vraiment accomplir de manière ponctuelle? Il faut quelque chose de plus structuré et de plus cohérent pour vous donner, comme vous l'avez dit, de l'élan. Le succès engendre le succès. Par conséquent, quel type de structure envisagez-vous pour votre organisation? Cette structure cohérente et pluriannuelle qui, selon vous, est essentielle pour votre organisation et les personnes que vous représentez?

[Français]

**Mme Étienne :** En 2024, Femmes Autochtones du Québec a célébré sa 50<sup>e</sup> année d'existence. Elle a eu ses réussites, elle a eu ses faiblesses, mais elle a toujours existé. Je vois bien que cette organisation a une longévité encore assurée.

Pour ce qui est de notre mission, c'est vraiment de se porter à la défense des droits des femmes autochtones. C'est ce sur quoi on doit travailler, tout en s'appuyant sur la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones et sur la recommandation n° 39.

On a commencé à mettre en place, en partenariat avec l'Université du Québec en Outaouais, avec la Faculté de droit de l'Université Laval et avec le Haut Commissariat des Nations unies, une formation qui se donne sur une base annuelle lors des sessions d'été, comme les universités les appellent.

Cette année, on a invité des Autochtones francophones africains à participer à une session de formation sur les droits internationaux des peuples autochtones. Cette formation importante était une première au Québec. Dans cette optique, vous voyez qu'il y a de la formation et des partenaires, parce que seule dans son coin, l'organisation Femmes Autochtones du Québec n'arrivera pas à prendre le pas et à aider davantage les femmes autochtones.

Femmes Autochtones du Québec a besoin de partenaires pour aider les femmes autochtones, notamment par le biais des gouvernements fédéral et provinciaux. J'ai parlé plus tôt du gouvernement du Québec, où la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones n'est pas encore au rendez-vous. Cela aussi, il faudra y travailler, mais je pense qu'il faut d'autres acteurs gouvernementaux pour s'assurer une fois pour toutes que le gouvernement du Québec puisse adopter la Déclaration sur les droits des peuples autochtones.

Il reste que, dans la structure, si l'on veut faire avancer les droits autochtones, il faut travailler sur des mesures et des programmes récurrents. On va toujours continuer de soutenir les femmes autochtones qui sont victimes de violence, dans nos propres communautés et dans le milieu urbain. De plus, comme femmes et comme femmes autochtones, ce que j'entends de la part des femmes autochtones partout au Québec, c'est qu'on

diligently on that, but at the same time we need to work on the development aspect. Our organization set up a leadership program for Indigenous women in collaboration with First Nations Executive Education at HEC Montréal. It's going well, and we have a waiting list. Women really want to be equipped and trained to be able to network and develop their leadership abilities.

I believe in the strength of women. We need to set up partnerships, but also programs that are ongoing and not ad hoc. Ongoing programs enable us to invest in human capital, in this case Indigenous women. By banking on human capital, we ensure that families have a better environment and better living conditions for themselves and our communities.

[*English*]

**Senator Prosper:** Thank you.

**The Chair:** The time for this panel is now complete. I wish to again thank Ms. Étienne for joining us and presenting testimony this evening. We really appreciate it. If you have any other submissions you would like to make, you can submit them to the clerk within seven days.

That brings us to the end of our meeting.

(The committee adjourned.)

s'inquiète de nos jeunes, nos enfants et nos petits-enfants. Dans cette optique, c'est important effectivement de travailler ardemment, mais en même temps, il faut travailler sur l'aspect de développement. Notre organisation a créé un programme sur le leadership des femmes autochtones en collaboration avec l'École des dirigeantes et dirigeants HEC Montréal pour les Premières Nations. Cela se passe bien et on a une liste d'attente; les femmes souhaitent vraiment être outillées et formées pour être en mesure de réseauter et de développer leur leadership.

Je crois à la force des femmes; il faut créer des partenariats, mais aussi des programmes récurrents et non ponctuels. Quand ils sont récurrents, ces programmes permettent d'investir dans le capital humain, soit les femmes autochtones. En ce sens, en misant sur le capital humain, on s'assure que les familles se trouvent dans un environnement meilleur et des conditions de vie meilleures, autant pour elles que pour nos collectivités.

[*Traduction*]

**Le sénateur Prosper :** Merci.

**Le président :** Notre temps est maintenant écoulé. Je tiens à remercier à nouveau Mme Étienne de s'être jointe à nous et d'avoir présenté son témoignage ce soir. Nous lui en sommes très reconnaissants. Si vous avez d'autres observations à formuler, veuillez les soumettre au greffier dans les sept jours.

Cela nous amène à la fin de la réunion.

(La séance est levée.)

---